



## Recommandation 42 (1950)<sup>1</sup>

# Carte d'identité culturelle

Assemblée parlementaire

L'Assemblée recommande que les pays membres du Conseil de l'Europe soient invités à adopter la mise en pratique légale d'une « carte d'identité culturelle », analogue à celle qui a été établie par les pays signataires du pacte de Bruxelles.

---

1. Adoptée le 24 août 1950, en conclusion du débat sur le rapport de la Commission des Questions culturelles et scientifiques.

